



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 29
Présents : 24
Procurations : 5
Absent : 0

Date convocation et affichage : 25 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle Espace République à Jacou, en nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Renaud Calvat, Maire.

Membres présents :

Renaud Calvat, Maire,

Magali Nazet-Marson, Patrick Azéma, Sandra Lanini, Benjamin Delprat, Jacqueline Vidal, Michel Combettes, Jean-Michel Caritey, adjoints

Denis Roure, Elisabeth Nait, Christine Marti, Violaine Morel, Brigitte March, Jacques Daures, Christine Baudouin, Thierry Ruf, Sabine Perrier-Bonnet, Eric Monin, Brice Favre, Jamal Ellassri, Karine Anneya, Nathalie Mallet-Poujol, Virginie Pascal, Robert Trinquier, conseillers municipaux.

Membres représentés :

Christine Delage	pouvoir à Jacqueline Vidal
Renée Collomb	pouvoir à Jean-Michel Caritey
Nachida Bourouiba	pouvoir à Renaud Calvat
Nicolas Jourdan	pouvoir à Eric Monin
Corentin Pic	pouvoir à Michel Combettes

Secrétaire de séance : Elisabeth Nait

Affaire 6 – Attribution d'une aide exceptionnelle de 3 900 € pour soutenir les projets de l'école élémentaire

Rapporteur : Brigitte March

Madame la conseillère municipale déléguée rappelle que la commune de Jacou accompagne le projet éducatif et pédagogique des écoles de la commune.

Dans le cadre de la mise en place d'un projet de classes transplantées, l'école Condorcet sollicite une aide pour financer la prise en charge du transport.

En conséquence, elle propose au conseil municipal :

- D'approuver le versement d'une aide exceptionnelle d'un montant de 3 900 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à prendre toute décision dans cette affaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de Madame la conseillère municipale déléguée et en avoir délibéré,
ADOpte A L'UNANIMITE les propositions formulées.

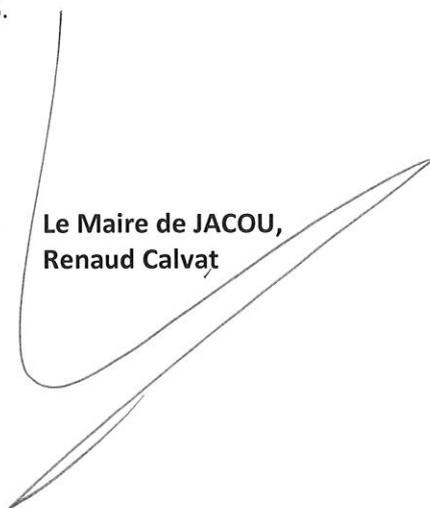
Ainsi fait les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS.

**Le secrétaire de séance,
Elisabeth Nait**



**Le Maire de JACOU,
Renaud Calvat**



Certifiée exécutoire compte tenu des :

- date d'envoi en Préfecture le : 03/04/2025
- date d'affichage le 03/04/2025